



## Association Le Vairon de la Merlatière

Pour la gestion de la pêche à la zone de loisirs des « Broses »

**OUVERTURE DE LA PECHE (SAISON 2023) : REGLEMENT**  
**Du Samedi 25 Mars 2023 au Dimanche 24 Septembre 2023**  
**Heure d'ouverture : Samedi 25 Mars 2023 à 07h30 min**

**Exceptionnellement pour le mois d'Avril: ouverture de l'étang uniquement les week-ends et le lundi de pâques (10 Avril).**

A partir du Samedi 29 Avril la pêche est autorisée tous les jours. Les cartes de pêche seront délivrées sur le site par les membres de l'association.



**Les feux sauvages (à même le sol) sur l'ensemble de la zone de loisirs des « broses » sont interdits. Vous devez vous munir de barbecue et faire en sorte que le lieu reste propre pour les autres utilisateurs du site.**



**Si vous êtes propriétaire de chien et que vous souhaitez les avoir avec vous sur le site de la zone de loisirs des « Broses », veuillez à les tenir en laisse. La baignade des chevaux dans l'étang est interdite.**



**Si vous utilisez un bateau amorceur, veuillez à respecter les zones de pêche en fonction de l'endroit que vous avez choisi pour le respect des autres pêcheurs (les limites de distances sont indiquées par les balises sur l'étang).**



### TARIFS

#### Prix des cartes de pêche à la journée

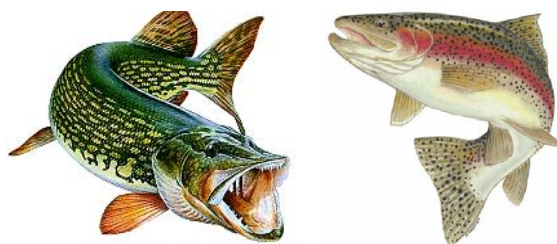
- Week-end d'ouverture (**Samedi 25 Mars, Dimanche 26 Mars 2023**) **10 € / jour**
  - Week-ends du **8 au 10 Avril, 22 et 23 Avril** (lâché de grosses truites) **8 € / jour**
  - Autres jours **5 € / jour**
  - Enfants de 10 à 16 ans **3 € / jour**
- Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans (une ligne autorisée) accompagnés d'un adulte muni d'une carte journalière ou à l'année.



Si vous souhaitez reprendre une carte parce que vous avez atteint le quota en carnassier sachez que vous pouvez reprendre une 2<sup>ème</sup> carte mais pas plus.

#### Prix des cartes à l'année (Photo obligatoire)

- Disponible uniquement à partir du Samedi 1 Avril 2023**  
**Possibilité de règlement de la carte à l'année le week-end d'ouverture**
- Pêcheurs plus de 16 ans **50 €**
  - Pour les enfants de 10 à 16 ans **25 €**



### NOMBRE DE LIGNES AUTORISEES

- Week-end d'ouverture et week-ends du **8 au 10 Avril** et du **22 et 23 Avril**: 2 lignes (chacune munie de 2 hameçons au plus)
- Autres jours : 4 lignes (chacune munie de 2 hameçons au plus)

**La pêche aux leurres artificiels, à la dandinette, en barque, ou sur la digue est interdite ainsi que la baignade.**

### NOMBRE DE PRISES PAR JOUR

- Soit 2 Brochets ou 2 Sandres ou 2 Truites ou 1 Brochet et 1 Sandre ou 1 Truite (2 carnassiers/pêcheur).
- Carpes: No Kill (ne pas conserver en sac de conservation, prenez une photo si vous le souhaitez et remettez immédiatement le poisson à l'eau).
- Les carpes amours: No Kill remise à l'eau immédiatement.
- Les esturgeons seront automatiquement remis à l'eau après leurs captures (ne pas les conserver en sac de conservation).
- Tanches limitées à 1 pièce par jour et par pêcheur.
- Pour les autres variétés, pas de restriction. Il est fait appel au civisme du pêcheur qui se limitera lui-même à un nombre raisonnable.
- La pêche de l'écrevisse est autorisée (6 balances/ pêcheur) à la condition de prendre une carte à la journée ou de posséder **une carte à l'année pour la saison 2023.**

### TAILLE DES PRISES

- Brochet : **60 cm**
- Sandre : **50 cm**

Si le hasard fait que vous soyez contrôlé, prenez-le avec courtoisie, ce désagrément n'a qu'un but, éliminer les indélébiles pour votre bien et votre plaisir. Merci de votre visite, bon divertissement et bonne pêche !

N° Téléphone portable de l'association :  
**07.57.46.63.14**

### 48 heures Enduro carpe

- Week-end du Vendredi 16 juin à 19 heures au Dimanche 18 juin 2023 à 11 heures
- Equipe de 2, 4 cannes par équipes.
  - Nombreux lots



**Exceptionnellement, l'étang des broses ne sera pas accessible pour les autres pêcheurs**